

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil d'administration de la **RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE (Énercycle)** tenue au siège social de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (400, boulevard de la Gabelle à Saint-Étienne-des-Grès), **le jeudi, vingt-huitième jour du mois d'avril deux mille vingt-deux (28 avril 2022), SEIZE HEURES VINGT-QUATRE MINUTES (16 h 24)**, à laquelle sont présents :

Monsieur Michel Angers, Président et Représentant de la Ville de Shawinigan

Monsieur Réjean Carle, Représentant de la MRC de Maskinongé

Monsieur Paul Labranche, Représentant de la MRC de Mékinac

Madame Nancy Mignault, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé

Monsieur Daniel Cournoyer, Représentant de la Ville de Trois-Rivières

Monsieur Guy Simon, Représentant d'office de la MRC des Chenaux

Est absent :

Monsieur Luc Dostaler, Représentant de la MRC des Chenaux

QUORUM

Formant quorum, sous la présidence de **Michel Angers**, Président et Représentant de la Ville de Shawinigan.

Rés.: 2022-04-5347

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente session qui se détaille ainsi :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 mars 2022
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 avril 2022
6. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 avril 2022
7. Changement(s) lié(s) aux ressources humaines
8. Installation de la tuyauterie 8 pouces et de 24 pouces pour la cellule 6 (DDP-2022-219)

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

9. Fourniture et livraison de bacs roulants 240 litres et de bacs de cuisine pour la collecte des matières organiques (OS-893)
10. Octroi d'un contrat pour la construction du fond de la cellule no 6 au LET de Saint-Étienne-des-Grès — fourniture de matériaux géosynthétiques (OS-894)
11. Octroi d'un contrat pour la construction de la station de pompage de la cellule no 6 au LET de Saint-Étienne-des-Grès (OS-895)
12. Délégation de pouvoir à Énergir — demande de permis de construction
13. Fondation du centre de transfert pour le LET de Saint-Étienne-des-Grès (OS-896)
14. Fourniture de conduites et d'accessoires PEHD — cellule no 6 (DDP-2021-210 et OS-906)
15. Report de vacances de Stéphane Comtois (14 jours)
16. Report de vacances de Stéphane Lemire (8 jours)
17. Radiations de créances
18. Autorisation de signature d'un addenda au contrat conclu avec Waga Energy
19. Période de questions
20. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2022-04-5348

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL / SÉANCE ORDINAIRE DU
17 MARS 2022**

Il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil d'administration d'Énercycle tenue le 17 mars 2022.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2022-04-5349

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL / SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU 4 AVRIL 2022**

Il est proposé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil d'administration d'Énercycle tenue le 4 avril 2022.

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2022-04-5350

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL / SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU 13 AVRIL 2022**

Il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil d'administration d'Énergycycle tenue le 13 avril 2022.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2022-04-5351

CHANGEMENT(S) LIÉ(S) AUX RESSOURCES HUMAINES

Il est proposé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu d'approuver la liste de changement(s) lié(s) aux ressources humaines pour le mois d'avril 2022, telle que signée par monsieur Stéphane Lemire, directeur des affaires juridiques et greffier.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2022-04-5352

**INSTALLATION DE LA TUYAUTERIE 8 POUCES ET DE
24 POUCES POUR LA CELLULE 6 (DDP-2022-219)**

ATTENDU les prix soumis suite à une demande de prix pour l'installation de la tuyauterie de 8 pouces et de 24 pouces pour la construction de la cellule 6 ;

Entreprises	Prix (taxes en sus)
Cap Excavation	80 450, 00 \$
Fusionex	-
ISCO	-

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, et résolu d'octroyer, conditionnellement à l'approbation d'un règlement d'emprunt afférent, le contrat DDP-2022-219 pour l'installation de la tuyauterie de 8 pouces et de 24 pouces pour la construction de la cellule 6 à l'entreprise Cap Excavation, selon les termes et conditions prévus à la demande de prix.

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2022-04-5353

**FOURNITURE ET LIVRAISON DE BACS ROULANTS
240 LITRES ET DE BACS DE CUISINE POUR LA COLLECTE
DES MATIÈRES ORGANIQUES (OS-893)**

ATTENDU les soumissions reçues suite à l'appel d'offres public pour la fourniture et la livraison de bacs roulants de 240 litres et de bacs de cuisine pour la collecte des matières organiques ;

Entreprise	Prix bac roulant (unitaire)	Prix mini-bac (unitaire)	Prix livraison (unitaire)
IPL inc.	56,22 \$	3,85 \$	9,47 \$

ATTENDU l'analyse et les recommandations de l'administration ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d'octroyer le contrat de fourniture et livraison de bacs roulants 240 litres et de bacs de cuisine pour la collecte des matières organiques (OS-893), au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise IPL inc., selon les termes et conditions prévus au devis.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2022-04-5354

**OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA CONSTRUCTION DU
FOND DE LA CELLULE NO 6 AU LET DE SAINT-ÉTIENNE-
DES-GRÈS — FOURNITURE DE MATÉRIAUX
GÉOSYNTHÉTIQUES (OS-894)**

Il est proposé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu de modifier, rétroactivement au 17 février 2022, la résolution 2022-02-5301 en ajoutant au dernier alinéa de cette dernière, à la suite du mot « octroyer », les mots suivants : « , conditionnellement à l'approbation d'un règlement d'emprunt afférent, ».

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2022-04-5355

**OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA CONSTRUCTION DE LA
STATION DE POMPAGE DE LA CELLULE NO 6 AU LET DE
SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS (OS-895)**

Il est proposé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu de modifier, rétroactivement au 17 février 2022, la résolution 2022-02-5302 en ajoutant au dernier alinéa de cette dernière, à la suite du mot « octroyer », les mots suivants : « , conditionnellement à l'approbation d'un règlement d'emprunt afférent, ».

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2022-04-5356

**DÉLÉGATION DE POUVOIR À ÉNERGIR — DEMANDE DE
PERMIS DE CONSTRUCTION**

Il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, et résolu d'entériner la délégation de pouvoir donnée par l'administration, le 28 mars 2022, à Énergir afin de permettre à cette dernière de demander un permis pour la construction d'un poste d'injection et d'un poste de vannes, et ce, pour et au nom d'Énergiecycle.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2022-04-5357

**FONDATION DU CENTRE DE TRANSFERT POUR LE LET
DE SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS (OS-896)**

ATTENDU les prix soumis suite à une demande de prix pour la fondation du centre de transfert pour le LET de Saint-Étienne-des-Grès :

Entreprises	Prix (taxes en sus)
Construction Thorco inc.	438 006, 00 \$
Danoco	654 758, 93 \$
Construction Lavigne & Baril	687 700, 00 \$
Construction & pavage Boisvert	589 800, 00 \$
Lixm entrepreneurs général	599 820, 00 \$

ATTENDU l'analyse et les recommandations de l'administration ;

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu d'octroyer, conditionnellement à l'approbation d'un règlement d'emprunt afférent, le contrat OS-896 pour la fondation du centre de transfert pour le LET de Saint-Étienne-des-Grès, au plus bas soumissionnaire conforme, soit à l'entreprise *Construction Thorco inc.*, selon les termes et conditions prévus au devis.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2022-04-5358

**FOURNITURE DE CONDUITES ET D'ACCESSOIRES PEHD
— CELLULE NO 6 (DDP-2021-210 ET OS-906)**

Il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, et résolu de modifier, rétroactivement au 24 février 2022, la résolution 2022-02-5318 en ajoutant au dernier alinéa de cette dernière, à la suite du mot « octroyer », les mots suivants : « , conditionnellement à l'approbation d'un règlement d'emprunt afférent, ».

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2022-04-5359

**REPORT DE VACANCES DE STÉPHANE COMTOIS
(14 JOURS)**

ATTENDU que le directeur général demande au conseil d'administration d'autoriser le report administratif de 14 jours de vacances, et ce, en lieu et place d'un paiement de 14 jours à la fin de la période de référence se terminant le 30 avril 2022 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant office de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu d'autoriser le report de 14 jours de vacances du directeur général de la période du 1^{er} mai 2021 au 30 avril 2022 à la période du 1^{er} mai 2022 au 30 avril 2023.

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2022-04-5360

REPORT DE VACANCES DE STÉPHANE LEMIRE (8 JOURS)

ATTENDU que le directeur des affaires juridiques et greffier demande au conseil d'administration d'autoriser le report administratif de 8 jours de vacances, et ce, en lieu et place d'un paiement de 8 jours à la fin de la période de référence se terminant le 30 avril 2022 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, et résolu d'autoriser le report de 8 jours de vacances du directeur des affaires juridiques et greffier de la période du 1^{er} mai 2021 au 30 avril 2022 à la période du 1^{er} mai 2022 au 30 avril 2023.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2022-04-5361

RADIATIONS DE CRÉANCES

Il est proposé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, et résolu d'autoriser la directrice des finances et trésorière à radier des livres au 31 mars 2022 les créances indiquées à la liste jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. Le montant total de ces créances est de 137, 25 \$.

Il est également résolu de radier les intérêts courus sur cesdites créances.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2022-04-5362

**AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN ADDENDA AU
CONTRAT CONCLU AVEC WAGA ENERGY**

Il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, et résolu d'autoriser le directeur des affaires juridiques et greffier à signer pour et au nom d'Énercycle un addenda substantiellement conforme au projet d'addenda daté du 8 avril 2022 joint à la présente résolution, afin d'harmoniser l'IPC du contrat conclu entre Énercycle et Waga Energy pour que celui-ci corresponde à l'IPC du contrat conclu entre Waga Energy et Énergir.

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2022-04-5363

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu de lever l'assemblée à seize heures trente-et-une minutes (16 h 31).

Adoptée à l'unanimité

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE